

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de la SAF'Île à l'annonce de l'ajout de nouveaux services en français par le gouvernement.

[Summerside, 06 février 2024] – Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a récemment annoncé l'ajout de 21 nouveaux services désignés en vertu de la *Loi sur les services en français*, soulignant fièrement le doublement du nombre total de services. Toutefois, la Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (SAF'Île) réagit avec prudence, mettant en lumière des préoccupations quant à la nature réelle de ces ajouts.

Bien que le gouvernement ait choisi de mettre en avant l'effet grandiose de cette annonce, un examen plus attentif révèle des aspects préoccupants. Une grande partie des nouveaux services annoncés pourraient être considérés comme des correspondances au gouvernement, ce qui était déjà un service désigné et intégré à la Loi lors de sa promulgation en 2013. De plus, les services nouvellement désignés sont exclusivement en ligne, laissant de côté toute amélioration du service en personne ou des services désignés existants dont l'accès demeure problématique.

"La SAF'Île accueille cette initiative avec des réserves, puisque ces changements ne feront rien pour promouvoir l'usage du français parlé au sein de la fonction publique provinciale ou dans la livraison de services au insulaires qui voudront les recevoir en français en personne. Nous insistons sur la nécessité d'investir de manière plus judicieuse, notamment dans la promotion du personnel bilingue, et donc sur l'amélioration des services en personne", déclare Charles Duguay, président par intérim de la SAF'Île. La Société souligne également la nécessité de réviser et moderniser la *Loi sur les services en français* pour en mesurer l'impact et renforcer la protection du français à l'Île.

Cette réaction de la SAF'Île souligne l'importance d'une réflexion approfondie sur la véritable portée de ces ajouts. La Société appelle le gouvernement à s'engager dans des investissements plus ciblés afin d'assurer un progrès significatif dans l'amélioration des services en français et offrir des prestations de services plus inclusives et adaptées aux besoins de la communauté acadienne et francophone de la province. Nous encourageons néanmoins le gouvernement dans ses démarches de mise en œuvre de la *Loi sur les services en français*.

À propos de la SAF'Île :

La Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (SAF'Île) est une organisation dédiée à la promotion et à la défense des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle soutient les initiatives visant à renforcer la présence et le rayonnement de la langue et de la culture française sur l'Île.

Indirah ASSELAS

Responsable des
communications

 www.safile.org

 communications@safile.org

English version

The Prince Edward Island government recently announced the addition of 21 new services designated under the *French Language Services Act*, boasting a doubling of the total number of services. However, the Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (SAF Île) is reacting with caution, highlighting concerns about the real nature of these additions.

Although the government has chosen to emphasize the grandiose effect of this announcement, a closer look reveals some worrying aspects. Many of the newly announced services could be considered government correspondence, which was already a designated service and incorporated into the *Act* when it was enacted in 2013. What's more, the newly designated services are exclusively online, leaving out any improvements to in-person service or existing designated services where access remains problematic.

"SAF Île welcomes this initiative with reservations, since these changes will do nothing to promote the use of spoken French within the provincial public service or in the delivery of services to islanders who wish to receive them in French in person. We insist on the need to invest more wisely, particularly in the promotion of bilingual staff, and therefore on improving in-person services," says Charles Duguay, SAF Île's interim president. The Society also stresses the need to review and modernize the *French Language Services Act* to measure its impact and strengthen the protection of French on the Island.

SAF Île's reaction underscores the importance of in-depth reflection on the true scope of these additions. The Société calls on the government to commit to more targeted investments to ensure significant progress in improving French-language services and offering more inclusive and adapted services to the province's Acadian and francophone community needs. Nevertheless, we encourage the government in its efforts to implement the *French Language Services Act*.

About SAF Île :

The Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (SAF Île) is an organization dedicated to promoting and defending the rights and interests of Prince Edward Island's Acadian and francophone community. It supports initiatives aimed at strengthening the presence and influence of the French language and culture on the Island.

Indirah ASSELAS

Responsable des
communications

 www.safile.org

 communications@safile.org